

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 14 JUIN 2013

BILAN D'ACTIVITÉS DES COMMISSIONS
DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL
POUR LES EXERCICES 2011-2012

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

10, rue du Béarn - B.P. 7191
97719 Saint-Denis MESSAG Cedex 9

Tél. : 0262 97 96 30
Fax : 0262 97 96 31

ceser-reunion@ceser-reunion.fr
www.ceser-reunion.fr

C'est le 3 décembre 2010 que le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional de la Réunion, après renouvellement, s'est réuni la première fois pour élire son nouveau Bureau.

Après l'élection du Président et du Bureau, les Commissions ont été mises en place (le 25 janvier 2011) dans le souci de prendre en compte l'organisation des Commissions du Conseil régional afin de faciliter nos échanges et sans multiplier le nombre de nos Commissions. Malgré cette organisation, le CESER souligne le manque de relations et d'échanges avec les Commissions du Conseil régional durant les années 2011 et 2012.

Les premières réunions des Commissions ont permis aux nouveaux membres (23/55) de « prendre leur marque » et de bien appréhender le rôle et la mission qui leur incombent.

Comme il est d'usage au début de chaque mandature, une réunion de formation/information de tous les membres a été organisée sur le budget de la collectivité (le 4 mars 2011). De plus, les membres de la nouvelle mandature n'ayant pas pu se prononcer sur ledit budget, chaque Commission a organisé une présentation du budget de son secteur de compétences pour se familiariser avec les politiques et les actions menées par le Conseil régional.

En matière d'organisation, les Commissions ont dû aussi faire des propositions pour le suivi des organismes dans lesquels le CESER est appelé à siéger ainsi que pour participer à différentes réunions de travail ou de pilotage : les représentations extérieures. À titre d'exemple, on peut citer les réunions techniques du Comité National de Suivi des Programmes Européens, du Conseil Départemental de l'Habitat, de l'AGORAH, de l'ARER, de l'ARVISE, de la CERBTP, de l'Observatoire des prix et des revenus, de la Commission de l'Orientation et de la Formation à l'Insertion Professionnelle (COFIP), de l'Université (Conseils de faculté des lettres et des sciences et technologie), ...

Le 4 mai 2011, le Bureau du CESER a accueilli M. Pedro SOLBES, ancien Commissaire européen, Conseiller spécial de M. Michel BARNIER, mandaté pour étudier la situation spécifique des régions ultrapériphériques par rapport au marché intérieur de l'Union européenne.

Au cours de l'année 2011, l'Assemblée plénière du CESER s'est réunie 4 fois et son Bureau 12 fois.

Le 8 décembre 2011, l'arrêté du Préfet portant nomination des membres du CESER a été annulé par décision du Tribunal administratif de la Réunion. Cette décision a été notifiée au CESER par lettre de la Préfecture, en date du 5 mars 2012, reçue le 12 mars 2012. À cette dernière date, les Commissions du CESER ont suspendu leurs travaux ; seul le Bureau, en application du règlement intérieur du Conseil, a assuré la gestion courante de l'assemblée consultative régionale jusqu'à la nomination de ses nouveaux membres.

L'arrêté préfectoral de désignation des membres en date du 14 mai 2012, a permis d'organiser l'Assemblée plénière d'installation le 25 juin 2012 pour l'élection du Président et des membres du Bureau du CESER.

La répartition des membres dans les Commissions du CESER a été arrêtée le 17 juillet 2012.

En 2012, l'Assemblée plénière s'est réunie 4 fois et le Bureau 7 fois (dont 2 avant la remise en place du CESER).

Suite à la saisine particulière du Conseil régional sur la fiscalité des énergies fossiles en août 2012, le Bureau a décidé de créer une Commission « Ad-hoc » chargée de préparer une réponse. La première tâche a été d'établir un cahier des charges pour qu'un bureau d'études, en soutien de la Commission, puisse faire les investigations indispensables et rassembler les données statistiques.

Cette Commission s'est réunie 8 fois (et 2 fois en formation restreinte pour l'analyse des offres des bureaux d'études). À noter que la consultation a dû être lancée deux fois, entraînant un certain retard.

Par ailleurs, le 18 octobre 2012, le Bureau du CESER a constitué un groupe de travail chargé de faire des propositions (législatives, réglementaires, organisationnelles) pour l'amélioration du fonctionnement du CESER. Ce groupe de travail s'est réuni 3 fois en 2012.

En termes de communication, le bilan du CESER pour 2011 et 2012 se traduit comme suit :

- Site Internet : en 2011, le CESER a publié sur son site Internet sa première newsletter. Il s'agit d'un bimestriel dont l'objectif est d'informer sur les avis et rapports du CESER ainsi que sur les travaux en cours mais également de susciter de l'intérêt pour le site web et augmenter ainsi intelligemment le nombre de visiteurs. La newsletter est diffusée aux membres du CESER, à tous les CESER, aux Parlementaires, à la presse locale. Tout internaute a la possibilité de s'inscrire à la newsletter sur le site web. Cinq numéros ont été réalisés et mis en ligne en 2011 et trois en 2012.
- **Presse** : en 2011, une conférence de presse a été organisée afin de présenter le rapport du CESER sur la dépendance des personnes âgées à la Réunion. La presse a par ailleurs été invitée à toutes les Assemblées plénières du CESER en 2011 et 2012. En 2012, la note du CESER sur l'Education populaire a été transmise à la presse. Une revue de presse a également été réalisée et les articles sont archivés.
- Photothèque : le CESER a fait l'acquisition d'un appareil photo en 2012, ce qui lui permet de réaliser ses propres photos, libres de droits, pour illustrer l'ensemble de ses communications (rapports, cartes de vœux, site web).

« AFFAIRES GÉNÉRALES, FINANCIÈRES ET DES RELATIONS INTERNATIONALES »

L'installation de la Commission « Affaires générales, financières et des Relations internationales » s'est déroulée le **9 février 2011**. Durant cette première année de mandature, il est rappelé aux membres que cette Commission dispose de la particularité d'être éminemment stratégique et transversale, compte tenu de ses secteurs d'intervention multiples : finances régionales, affaires européennes, C.P.E.R.¹, coopération régionale. Le but de la Commission s'apparente donc, à se prononcer sur les grandes orientations stratégiques de la Réunion.

En 2011, la Commission s'est réunie **28 fois** avec un taux de participation de **61,36 %**. En 2012, elle n'a pu se réunir que **18 fois**² et comptabilise un taux de participation de **54,55 %** pour la période de janvier à février 2012 et **63,89 %** pour les réunions ayant eu lieu entre juillet et décembre 2012.

I. AUTOSAISINES

En 2011 et 2012, la Commission s'est attelée, particulièrement, à suivre l'avancée des travaux concernant la préparation des POE 2014-2020 mais également dans le domaine de la coopération régionale.

1. La préparation des POE 2014-2020

Pour la Commission, l'année 2011 a été marquée par le déroulement du Séminaire Convergence à la Réunion organisé par la Délégation générale à l'Outre-mer et la Commission européenne, en partenariat avec l'île de La Réunion, le Ministère en charge de l'emploi et le Ministère de l'agriculture ; la Commission s'est investie pleinement dans ce Séminaire ayant pour thème « **2014 – 2020 : Préparons l'avenir** ». Dans ce cadre, le CESER a rédigé une contribution intitulée « **L'évaluation intégrée des politiques publiques à l'échelle du territoire de la Réunion – à partir de l'exemple des programmes européens** »³.

L'élément majeur développé dans cette contribution réside dans la nécessité de mettre en place une évaluation des politiques publiques, compte tenu du contexte de contraintes financières. Pour cela, le CESER a proposé 4 pistes d'actions afin de « **faire de l'évaluation un outil au service de l'approche intégrée** » :

- 1) Valider les priorités de développement
- 2) Choisir des critères et des indicateurs adaptés
- 3) Accentuer l'approche qualitative
- 4) Créer une instance locale d'évaluation.

La Commission a également participé à de nombreuses représentations extérieures, notamment aux réunions du CNS⁴ (du 19 au 23 novembre 2012) ou encore aux instances de concertation programmées dans le cadre de l'élaboration des futurs programmes européens. De même, elle a procédé à l'audition de personnalités qualifiées sur ce sujet.

¹ Contrats de Projets État/Région/Département.

² Interruption du fonctionnement du CESER de février 2012 à juillet 2012.

³ Cf. <http://www.ceser-reunion.fr/> (Rubrique Publications).

⁴ Comité National de Suivi.

2. Autres réunions

Un autre domaine étudié de près par la Commission est celui de la coopération régionale. À ce sujet, la Commission a auditionné entre autres, **M. Jean-Claude de L'ESTRAC**, Secrétaire général de la COI ainsi que l'Ambassadeur délégué à la coopération régionale dans la zone océan Indien, **M. Philippe LEYSSENNE**. Elle a été également sollicitée à participer à des Conférences et Séminaires relatifs à ce domaine :

- Séminaire des Directeurs AFD de l'océan Indien (6 et 7 novembre 2012),
- Conférence de Coopération régionale de l'océan Indien (8 et 9 novembre 2012),
- Audition du Comité Économique et Social Européen (29 novembre 2012).

II. SAISINES

Au cours des années 2011 et 2012, la Commission a formulé des avis sur les documents budgétaires du Conseil régional ainsi que sur le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP).

1. Les documents budgétaires

La Commission a eu l'occasion de s'exprimer sur les documents budgétaires du Conseil régional en ce qui concerne l'examen :

- du Compte administratif et du Bilan d'activités de la Région⁵,
- des Orientations budgétaires du Conseil régional⁶,
- du projet de Budget primitif de la Région⁷.

2. Autre saisine : le CPRDFP

Saisie sur le CPRDFP⁸ en 2011, la Commission a mis en exergue que le document ne faisait pas référence au modèle de développement durable prôné par la Stratégie de Göteborg. Elle souligne, cependant, la prise en compte d'autres documents stratégiques ou dispositifs publics. Concernant le diagnostic partagé, elle regrette l'absence d'évaluation du P.R.D.F. précédent qui pourtant, aurait permis d'apprécier les évolutions sur la période écoulée.

Pour l'année 2013, la Commission entend continuer ses travaux sur la préparation des programmes européens 2014-2020 et espère avoir de plus amples informations sur la P.P.I.⁹ du Conseil régional afin de mieux appréhender les documents budgétaires.

⁵ Avis des Commissions du CESER adopté lors de l'Assemblée plénière du 20 juin 2011.

⁶ Avis du CESER adoptés lors de l'Assemblée plénière du 15 novembre 2011 pour les OB 2012 et du 13 novembre 2012 pour les OB 2013.

⁷ Avis du CESER adoptés lors de l'Assemblée plénière du 8 décembre 2011 pour le projet de BP 2012 et le 11 décembre 2012 pour le projet de BP 2013.

⁸ Avis du CESER sur le CPRDFP adopté lors du Bureau du 23 septembre 2011 (délégation de l'Assemblée plénière du 28 juin 2011).

⁹ Plan Pluriannuel d'Investissement.

« DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE »

La Commission « Développement économique » a été installée le 2 février 2011. Au cours de cette première année de mandature, outre un important travail de sensibilisation et d'information de ses membres, la Commission s'est attachée à contribuer aux réflexions menées sur un certain nombre de dossiers d'actualité. Elle a ainsi émis des avis sur la réforme des ports (conjointement avec la Commission « Aménagement, Développement durable, Énergie et Déplacements »), le SCoRAN et la réforme du dispositif de l'octroi de mer.

En 2011, la Commission s'est réunie 29 fois avec un taux de participation de 49,65 %. En 2012, elle s'est réunie 18 fois avec un taux de participation de 49,47 % durant la première période (5 réunions), et de 47,69 % pour la seconde période (13 réunions).

I. AUTOSAISINE

1. Le foncier et l'immobilier économiques à la Réunion

Cet important sujet de travail, faisant suite à la note du CESER adoptée lors de la précédente mandature a donné lieu à une dizaine de réunions et de rencontres avec les partenaires extérieurs. Cela a permis de mettre en relief des situations contrastées au niveau des microrégions au regard de la demande en foncier et immobilier d'entreprises, mais également en matière de projet d'aménagement à l'échelle régionale, intercommunale ou communale.

La Commission s'est dessaisie du sujet, suite à l'étude réalisée et publiée par l'AGORAH reprenant l'ensemble des éléments d'analyse et de suivi antérieurement retenus par la Commission. Elle a cependant décidé de suivre régulièrement les évolutions de ce dossier avec l'AGORAH.

II. SAISINES

1. La réforme des ports¹⁰

Les Commissions « Développement économique » et « Aménagement, Développement durable, Énergie et Déplacements » ont souscrit au projet de loi portant réforme des ports d'Outre-mer. Elles ont partagé l'objectif affiché par l'État de permettre à Port-Réunion d'améliorer sa compétitivité par rapport à l'environnement international et la concurrence des ports de la région océan Indien. Les Commissions ont rappelé l'intérêt d'adapter les modalités de gouvernance aux contextes particuliers des Outre-mer et partagé les modalités de simplification de la nouvelle organisation portuaire, qui vise à mettre fin à la dualité de gestion entre l'État et la Chambre de commerce et d'industrie.

Elles ont insisté sur le fait que la nouvelle gouvernance de Port Réunion doit permettre d'accroître sa compétitivité à travers l'abaissement du coût de passage portuaire et l'augmentation du niveau des prestations servies par rapport aux concurrents régionaux.

Enfin, les Commissions ont rappelé que Port-Réunion est un outil au service du développement de toute la Réunion d'où l'importance de se doter d'un projet de développement économique concerté, partagé et soutenu à long terme par les politiques publiques et les opérateurs privés.

¹⁰ Avis adopté lors du Bureau du 30 août 2011.

2. Le SCoRAN¹¹

L'avis de la Commission a principalement porté sur la continuité numérique territoriale et le déploiement du Très Haut Débit. La Commission s'est montrée favorable à l'option relative au soutien financier à l'achat de bande passante avec un effet de mutualisation dite « des serveurs caches », élargie aux serveurs de contenu et d'application afin de répondre efficacement au premier enjeu et de mettre en œuvre un opérateur d'immeuble public afin de répondre au second.

3. La réforme du dispositif d'octroi de mer¹²

Après avoir reconnu la multiplicité des objectifs poursuivis par le dispositif d'octroi de mer, la Commission a rappelé la nécessité de maintenir des modalités différentes d'application pour chaque DOM. Elle a souligné l'importance d'une évaluation ex-ante pour toute modification apportée au dispositif en matière d'impact sur les prix, d'objectifs économiques, sociaux et de ressources budgétaires pour les collectivités locales.

La Commission a enfin repoussé l'option de substitution du dispositif actuel par de la TVA « standard » compte tenu du risque systémique engendré.

4. Les documents budgétaires

Dans le cadre de l'analyse des documents budgétaires du Conseil régional :

- du Compte administratif et du Bilan d'activités de la Région¹³,
- des Orientations budgétaires du Conseil régional¹⁴,
- du projet de Budget primitif de la Région¹⁵,

La Commission a émis des remarques et propositions relevant des secteurs relatifs au développement économique. Elle a ainsi insisté sur la nécessité d'une politique forte en matière d'accompagnement de création des zones d'activités économiques.

Elle a souscrit à la démarche de réformation du dispositif régional de soutien aux entreprises dans les domaines du tourisme, de l'industrie et de l'artisanat, de la pêche et de l'aquaculture, et des TIC qui doivent permettre à la Réunion de développer ces secteurs d'activités.

Elle a rappelé l'importance d'une communication pratique des systèmes d'aides et d'accompagnement en direction des chefs d'entreprises et a insisté sur le rôle central que doivent jouer les Chambres consulaires, les organismes socioprofessionnels et les outils d'accompagnement financiers et techniques en la matière.

¹¹ Avis adopté lors du Bureau du 23 septembre 2011.

¹² Courrier adressé au Président du Conseil régional, le 31 octobre 2011.

¹³ Avis des Commissions du CESER adopté lors de l'Assemblée plénière du 20 juin 2011.

¹⁴ Avis du CESER adopté lors de l'Assemblée plénière du 15 novembre 2011 pour les OB 2012 et du 13 novembre 2012 pour les OB 2013.

¹⁵ Avis du CESER adopté lors de l'Assemblée plénière du 8 décembre 2011 pour le projet de BP 2012 et du 11 décembre 2012 pour le projet de BP 2013.

La Commission a insisté pour qu'un dispositif d'évaluation soit mis en place afin d'adapter, autant que faire se peut, le dispositif de soutien aux besoins effectifs des entreprises réunionnaises.

Il s'est tenu 7 réunions sur les documents budgétaires (4 en 2011 et 3 en 2012).

5. Autres réunions

La Commission s'est également réunie à l'occasion d'auditions de personnalités qualifiées pour mieux appréhender des secteurs tels que bancaire, l'ingénierie informatique, l'aménagement du territoire, ... Au total, ce sont 11 réunions qui y ont été consacrées (9 en 2011 et 2 en 2012). Elle a examiné les avis et notes préparés par les autres Commissions du CESER sur le CPRDFP, la Charte du Parc National de la Réunion, la dépendance.

« AMÉNAGEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÉNERGIE ET DÉPLACEMENTS »

La Commission « Aménagement, Développement durable, Énergie et Déplacements » a été installée **le 4 février 2011**.

Durant l'année **2011**, elle s'est réunie **28 fois** avec un taux de participation de **71,28 %**. Elle a, suite à la saisine du Conseil régional, contribué à la rédaction de l'avis¹⁶ sur le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP). Avec la Commission « Développement économique », elle a répondu à la saisine de la collectivité régionale sur le projet de loi portant réforme des ports d'Outre-mer de l'État¹⁷.

Au cours de cette année, ont été présentés aux membres de la Commission des projets tels que :

- * le Trans Eco Express (T.E.E.),
- * la Nouvelle Route du Littoral (NRL),
- * le Schéma Régional des Infrastructures et des Transports (SRIT),
- * l'avant-projet de la charte du Parc National de la Réunion,
- * l'étude comparative tram et BHNS (Bus à Haut Niveau de Service).

De plus, la Commission s'est autosaisie sur le thème des déplacements à la Réunion et elle a poursuivi ses travaux en 2012.

En **2012**, la Commission s'est réunie **4 fois** de janvier à mars avec un taux de présence de **78,57 %** et **13 fois** entre juillet et décembre avec un taux de **70,19 %**. La Commission s'est autosaisie sur le thème de la desserte aérienne et a répondu à des saisines.

Enfin, les membres de la Commission ont assisté à de nombreuses réunions extérieures (ARER, SRIT, AGORAH, séminaires sur les énergies renouvelables, ...).

I. AUTOSAISINES

1. Les déplacements à la Réunion

La Commission a souhaité actualiser le rapport élaboré par le C.E.S.R. sur les déplacements : "*Les déplacements à la Réunion : l'urgence des choix*"¹⁸. La problématique était : « Comment faire pour mieux se déplacer et pour que chacun trouve son mode de déplacement ? ».

Dans le cadre de ses travaux, la Commission a auditionné différents acteurs concernés par cette thématique (Chambres consulaires, AGORAH, Transdev Outre-mer, CINOR, T.C.O., CIREST, C.I.V.I.S., GIE ACTIV, ...). Elle a souligné la pertinence de réaliser une étude sur les motifs de déplacements des Réunionnais pour mieux répondre à leurs besoins actuels et futurs.

¹⁶ Avis adopté par le Bureau le 23 septembre 2011 (délégation de l'Assemblée plénière du 28 juin 2011).

¹⁷ Avis adopté par le Bureau le 30 août 2011.

¹⁸ Rapport adopté lors de l'Assemblée plénière du 13 décembre 1999.

2. La desserte aérienne

À la demande du Président du CESER, la Commission a débuté une réflexion en 2012 sur la desserte aérienne. Elle a rencontré les responsables de compagnies aériennes, de la Société Aéroport de la Réunion Roland Garros. Les travaux se poursuivront en 2013. Ce sujet pourrait être un des volets de la réflexion sur les déplacements (terrestres et aériens).

3. Autres réunions

La Commission s'est réunie aussi sur le thème de l'énergie (point sur les travaux du GIP GERRI, bilan énergétique 2010). Une rencontre a également eu lieu avec la Commission « Aménagement, Développement durable, Énergie et Déplacements » du Conseil régional sur cette thématique.

Enfin, les membres de la Commission ont souhaité, en 2012, visiter le chantier du pont de la Rivière Saint-Étienne.

II. SAISINES

1. Les documents budgétaires

Dans le cadre des saisines du Conseil régional sur les documents budgétaires, la Commission a formulé des avis et propositions, sur les différents secteurs relevant de sa compétence :

- ✓ Compte administratif et Bilan d'activités de la Région¹⁹,
- ✓ Orientations budgétaires du Conseil régional²⁰,
- ✓ projet de Budget primitif de la Région²¹.

Elle a souligné la difficulté de se retrouver devant la multiplication des plans et schémas (SAR²², SRIT²³, SRCAE²⁴, ...). Elle a insisté sur la nécessaire articulation entre tous ces documents et sur l'importance de l'information et de la communication qui en sont faites auprès des diverses institutions et de la population.

2. Autres saisines

- ✓ *Le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP)*

cf. Bilan d'activités de la Commission « Éducation et Formation ».

¹⁹ Avis des Commissions du CESER adopté lors de l'Assemblée plénière du 28 juin 2011.

²⁰ Avis du CESER adoptés lors de l'Assemblée plénière du 15 novembre 2011 pour les OB 2012 et du 13 novembre 2012 pour les OB 2013.

²¹ Avis du CESER adoptés lors de l'Assemblée plénière du 8 décembre 2011 pour le projet de BP 2012 et le 11 décembre 2012 pour le projet de BP 2013.

²² SAR : Schéma d'Aménagement Régional.

²³ SRIT : Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire.

²⁴ SRCAE : Schéma Régional Climat Air Énergie.

✓ *Le projet de loi portant réforme des ports d'Outre-mer de l'État*

cf. Bilan d'activités de la Commission « Développement économique ».

✓ *Le projet de charte du Parc National de la Réunion*²⁵

Pour la Commission, la charte du Parc national doit être un instrument qui renforce le lien entre les Réunionnais et leur patrimoine environnemental et non une source d'affrontements. D'une manière générale, elle a demandé à ce que les acteurs locaux ne soient pas simplement consultés mais davantage écoutés.

Elle a demandé également que soient initiées, rapidement et de manière régulière, des études d'impact sur les aspects économiques, sociaux et sociétaux générés par le Parc national. Ces études permettraient de disposer d'indicateurs afin de mieux appréhender la perception et le vécu quotidien des familles concernées par les décisions du Parc.

La Commission a insisté pour que le projet de charte ne se contente pas d'une approche territoriale comme le révèle ses chapitres, mais qu'il comporte **une véritable et solide approche humaine** concernant l'ensemble du périmètre du Parc, et non seulement des orientations essentiellement centrées sur le cœur habité.

²⁵ Avis du CESER adopté lors de l'Assemblée plénière du 13 novembre 2012.

« ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE »

La Commission «Éducation et formation professionnelle» a été installée **le 3 février 2011**. Durant cette première année de fonctionnement, elle s'est attelée d'une part, à rendre un avis²⁶ sur la saisine du Conseil régional concernant le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP), et d'autre part, à faire en sorte que les nouveaux membres s'approprient les domaines de compétences de la Commission, en particulier en matière de formation professionnelle (6 réunions en 2011 et 1 en 2012, soit **7 réunions** au total). Mais la Commission s'est aussi autosaisie de deux thèmes de travail, qu'elle a poursuivi en 2012 : l'Éducation populaire et la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) dans les secteurs prioritaires de la LODEOM suivants : tourisme, TIC, agroalimentaire et croissance verte.

En 2011, la Commission s'est réunie **26 fois** avec un taux de participation de **64,87 %**. En 2012, la Commission n'a pu se réunir que **16 fois, 3 fois** entre janvier et février avec un taux de **77,78 %** et **13 fois** entre juillet et décembre avec un taux de **61,62 %**. Outre **4 réunions** consacrées à son organisation (2 en 2011 ; 2 en 2012), la Commission s'est autosaisie de thèmes de travail inhérents à ses domaines de compétences, et formulé un avis sur les saisines qui lui ont été adressées.

I. AUTOSAISINE

1. Éducation populaire

L'objectif de la Commission était de s'interroger sur l'apparent délitement du lien social et sur la place accordée à l'Éducation populaire aujourd'hui. Elle a donc constitué un groupe de travail pour mener à bien cette réflexion.

L'année 2012 a donné lieu à une première note qui a été diffusée lors d'un colloque en octobre, organisé par le C.C.E.E. Trois éléments majeurs y ont été déclinés :

- S'intéresser à l'Éducation populaire comme à un processus – ou « manière de faire » - et non à un contenu, pour que sa définition puisse transcender la réalité - ou « contexte » - dans laquelle elle s'exerce.
- Établir le diagnostic des facteurs qui freinent ou empêchent la mise en œuvre aujourd'hui de son processus dans notre société réunionnaise.
- Considérer les populations auxquelles ce service n'est pas rendu, les laissant à elles-mêmes dans bien des difficultés, au lieu de les faire participer au renforcement de la cohésion sociale de notre territoire.

5 réunions de la Commission ont été consacrées à ce thème (3 en 2011 et 2 en 2012), sans compter celles du groupe de travail pour l'élaboration de la note.

2. La Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)

Le choix de ce thème en 2011 consistait à s'interroger sur l'adéquation du système de formation locale par rapport aux besoins des entreprises en métiers et compétences.

²⁶ Avis adopté lors du Bureau du 23 septembre 2011 (délégation de l'Assemblée plénière du 28 juin 2011).

La situation de chômage est telle que la Commission se demande dans quelle mesure une GPEC dans les secteurs prioritaires permettrait aux entreprises de trouver une main-d'œuvre qualifiée maintenant et d'anticiper sur les besoins futurs à travers un système de formation adéquat.

Durant l'année 2012, forte des premières rencontres, la Commission a axé sa réflexion sur une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences **territoriales** (GPECT). Cette thématique a été traitée lors de **5 réunions** (2 en 2011 et 3 en 2012).

3. La contribution à la concertation nationale sur la refondation de l'école

Dans le cadre de sa participation à la concertation académique sur la refondation de l'école en septembre 2012, la Commission a formulé des propositions susceptibles de refonder l'École réunionnaise de la République, qui tiennent compte des forts particularismes liés à la fois au contexte démographique et aux réalités économiques, sociales et culturelles de la Réunion.

4. Autres réunions

La Commission s'est par ailleurs intéressée à des thèmes divers et variés : la mobilité, les fonds européens, l'insertion par l'activité économique, ... C'est au total **7 réunions** qui y ont été consacrées (5 en 2011 ; 2 en 2012).

II. SAISINES

1. Les documents budgétaires

La Commission a émis un avis et formulé des préconisations pour les secteurs de la formation professionnelle, de l'éducation, de la mobilité et de l'égalité des chances dans le cadre de l'examen :

- ✓ du Compte administratif et du Bilan d'activités de la Région²⁷
- ✓ des Orientations budgétaires du Conseil régional²⁸
- ✓ du projet de bilan primitif de la Région²⁹

Elle a souligné qu'en matière de formation professionnelle, le cadre nouveau que constitue le CPRDFP doit être effectif, donnant une priorité à l'orientation. En ce qui concerne l'éducation, la Commission souhaite que le partenariat avec le Rectorat se renforce, et qu'en matière de mobilité, une politique concertée et coordonnée entre l'État, le Département et le Conseil régional soit définie. Il y a eu **9 réunions** sur les documents budgétaires (4 en 2011 et 5 en 2012).

²⁷ Avis des Commissions du CESER adopté lors de l'Assemblée plénière du 20 juin 2011.

²⁸ Avis du CESER adoptés lors de l'Assemblée plénière du 15 novembre 2011 pour les OB 2012 et du 13 novembre 2012 pour les OB 2013.

²⁹ Avis du CESER adoptés lors de l'Assemblée plénière du 8 décembre 2011 pour le projet de BP 2012 et le 11 décembre 2012 pour le projet de BP 2013.

2. Autre saisine

- ✓ *Le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) (cf. supra)*

La Commission a participé durant l'année 2011 au suivi de l'élaboration du CPRDFP aussi bien en interne que par la participation de certains de ses membres aux réunions extérieures. Cela a abouti à un avis adopté le 23 septembre 2011 (cf. supra). Les travaux de la Commission sur cette saisine ont donné lieu à **5 réunions** (4 en 2011 et 1 réunion en 2012 sur la mise en œuvre).

« AFFAIRES SOCIALES, CULTURELLES, SPORTIVES, SOLIDARITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES »

Année 2011

Durant l'année 2011, la Commission « Affaires sociales, culturelles, sportives, Solidarité et Égalité des chances » a tenu 25 réunions.

Le taux de participation de ses membres s'est élevé à 72,54 %.

Elle a rendu plusieurs avis sur la politique culturelle, sportive et socio-éducative de l'Assemblée régionale à l'occasion des saisines obligatoires sur les budgets, le Compte administratif et le Bilan d'activités du Conseil régional.

Dans le cadre des saisines spécifiques, elle a contribué avec la Commission « Éducation et Formation professionnelle » à l'avis du CESER sur le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP).

AUTOSAISINE

1 - Poussée par l'enjeu que représente le vieillissement de la population tant au plan régional que national, la Commission s'est attachée à mieux connaître la situation des personnes âgées (conditions de vie, revenus, logement, ...). Dans moins de 20 ans, la population des plus de 65 ans aura triplé. Confortée dans cette démarche par la réforme annoncée du Gouvernement sur la dépendance, elle a présenté une note intitulée « **Les personnes âgées : anticiper les risques et les besoins** ». Ce document, adopté par l'Assemblée plénière le 28 juin 2011, a été adressé notamment à l'Agence Régionale de Santé de l'Océan Indien (ARS OI). Il a servi de contribution du CESER de la Réunion au débat national sur la dépendance.

2 – Compte tenu, notamment, de l'évolution démographique prévisible et alertée par des représentants de médecins libéraux de la Réunion, la Commission a lancé une réflexion sur le risque de pénurie de médecins à l'horizon 2020.

Dans ce cadre, elle a notamment auditionné l'Union des Médecins Libéraux de la Réunion mais aussi l'ARS OI.

Année 2012

En 2012, la Commission ne s'est réunie que 14 fois avec une composition légèrement modifiée. Le taux de participation s'est élevé à 75,71 %.

Dans le cadre des saisines obligatoires, elle a pu examiner et rendre un avis sur les Orientations budgétaires et le Budget primitif 2013 du Conseil régional.

N'ayant pas eu à traiter de saisine spécifique, la Commission a poursuivi ses travaux sur le **risque d'une pénurie de médecins** à l'horizon 2020. Ce faisant, elle a été amenée à réorienter sa réflexion en l'axant sur le système de santé lui-même. La formalisation de sa note sur ce thème a été repoussée à début 2013.

ANNEXE

STATISTIQUES DE PRÉSENCE DES MEMBRES DU CESER DU 01/01/2011 AU 31/12/2012

NOM	PRÉNOM	TITRE	Nbre de commissions	Nbre de Convocations	CUMUL PONDÉRÉ			OBSERVATIONS
					Présences	% de présence	% d'absence	
ADEKALOM	Eddie	Membre	1	42	32	76	24	jusqu'au 12 mars 2012
ANDRE	Michèle	Vice-présidente	2	224	198	88	12	2011 et 2012
BANON	Maximin	Vice-président	1	143	129	90	10	2011 et 2012
BOLON	Marcel	Vice-président	2	150	137	91	9	2011 et 2012
BOULANGER	Robert	Membre	1	68	55	81	19	2011 et 2012
CARMI	Nicolas	Vice-président	1	91	50	55	45	2011 et 2012
CARPAYE	Louis	Membre	2	82	13	16	84	2011 et 2012
CORRE	Patrick	Membre	2	109	48	44	56	2011 et 2012
DOKI-THONON	Philippe	Vice-président	3 puis 2	195	154	79	21	2011 et 2012
ETHEVE	Gérard	Membre	1	42	5	12	88	jusqu'au 12 mars 2012
FAYET	Thierry	Membre	1	77	69	90	10	2011 et 2012
FRECAUT	Catherine	Membre	2	59	27	46	54	2011 et 2012
FROMENS	Jean-François	Membre	3	161	109	68	32	2011 et 2012
GEIGLE	Patrick	Membre	1	69	47	68	32	2011 et 2012
GIGAN	Yves	Membre	1	21	17	81	19	depuis le 25 juin 2012
GOPAL	Judex	Membre	2 puis 1	68	52	76	24	2011 et 2012
GREGOIRE	Chantal	Membre	1	81	60	74	26	2011 et 2012
GUILLAMOT	Jacques	Membre	2	79	65	82	18	jusqu'au 12 mars 2012
HOARAU	Théodore	Membre du Bureau	1	76	63	83	17	2011 et 2012
HOARAU	Yvès Claude	Vice-président	1	79	74	94	6	jusqu'au 25 juin 2012
HOAREAU	Ivan	Vice-président	1	135	102	76	24	2011 et 2012
HOAREAU	Marie-Claire	Membre	1	92	78	85	15	2011 et 2012
IGLICKI	Alain	Vice-président	1	93	56	60	40	2011 et 2012
ISAUTIER	Jérôme	Vice-président	1	89	49	55	45	2011 et 2012
JUNOT	Paul	Membre	2	89	68	76	24	2011 et 2012
LABRO	Philippe	Membre	1	25	11	44	56	2011 et 2012
LACPATIA	Marie-Paulette	Vice-présidente	1	103	92	89	11	2011 et 2012
LAFITTE	Marie-Andrée	Membre	2	115	77	67	33	2011 et 2012
LALA	Abdollah	Membre Vice-président	2	110	68	62	38	jusqu'au 12 mars 2012 depuis le 25 juin 2012
LALLEMAND	Jean-Pierre	Membre	1	20	13	65	35	depuis le 25 juin 2012
LAURI	Yannick	Membre	1	59	24	41	59	2011 et 2012
De LAVIGNE	Amaury	Membre	1	20	16	80	20	depuis le 25 juin 2012
LE BOURVELLEC	Jean-Marie	Vice-président	2 puis 1	112	34	30	70	2011 et 2012
LEPINAY	Georges-Marie	Membre du Bureau	1	100	93	93	7	2011 et 2012
LOUIS	Arnold	Vice-président	2	106	84	79	21	2011 et 2012
LUCILLY	Céline	Membre	2	80	65	81	19	2011 et 2012
MANDRET	Gilles	Membre	2	86	55	64	36	2011 et 2012
MARGUERITE	Eric	Vice-président	1	134	107	80	20	2011 et 2012
MILLOT	Bruno	Membre	1	69	50	72	28	2011 et 2012
MINATCHY	Jean-Yves	Membre du Bureau	1	81	67	83	17	2011 et 2012
MIRANVILLE	Frédéric	Membre	1	53	35	66	34	2011 et 2012
MONDON	Jean-Raymond	Président	pm	pm	pm	pm	pm	2011 et 2012
MOSER	Jean-François	Vice-président	1	73	55	75	25	jusqu'au 25 juin 2012
MOULAN	Thierry	Membre	2	122	103	84	16	2011 et 2012
MOUTIEN	Gérard	Membre	1	73	62	85	15	2011 et 2012
NARAYANIN	Théophile	Membre	1	70	25	36	64	2011 et 2012
NICAISE	Stéphane	Membre	2 puis 1	119	104	87	13	2011 et 2012
NICOL	Marie-Christine	Vice-présidente	2	183	121	66	34	2011 et 2012
OBERLE	Michel	Membre	2	105	78	74	26	2011 et 2012
OLLIVIER	Pierrick	Membre	1	62	38	61	39	2011 et 2012
PATEL	Ibrahim	Membre	1	46	29	63	37	depuis le 25 juin 2012
PAUSE	Pierre	Membre	2	60	59	98	2	depuis le 25 juin 2012
PICARD	Christian	Membre	3	118	76	64	36	2011 et 2012
De PRINCE	Yann	Vice-président	3 puis 2	121	25	21	79	2011 et 2012
QUENTEL	Maryvonne	Membre	2	131	77	59	41	2011 et 2012
RAMOUNE	Corine	Membre	1	67	49	73	27	2011 et 2012
RIVIERE	Jean-Pierre	Vice-président	2	167	99	59	41	2011 et 2012
SAVRIAMA	Alex	Membre	2 puis 1	101	68	67	33	2011 et 2012
SORRES	Joël	Membre du Bureau Vice-président	2 puis 1	148	131	89	11	jusqu'au 25 juin 2012 depuis le 25 juin 2012
VIENNE	Dominique	Membre du Bureau	2	42	23	55	45	depuis le 25 juin 2012
VIRIN	Jacques	Membre	1	44	14	32	68	jusqu'au 12 mars 2012

	1	2	3	4	5
Commissions	Affaires générales, financières et des Relations internationales	Développement économique	Aménagement, Développement durable, Énergie et Déplacements	Éducation et Formation professionnelle	Affaires sociales, culturelles, sportives, Solidarité et Égalité des chances
Président	Joël SORRES	Abdollah LALA	Éric MARGUERITE	Christine NICOL	Maximin BANON
Vice-président(s)	Ivan HOAREAU	Dominique VIENNE	Dominique VIENNE	Michèle ANDRÉ	Paulette LACPATIA
					Marie LAFITTE
Rapporteur(s)	Arnold LOUIS	Alain IGLICKI	Gérard MOUTIEN	Marie-Claire HOAREAU	Théodore HOARAU
Membres	Chantal GRÉGOIRE	Louis Tayan CARPAYE	Marcel BOLON	Patrick CORRÉ	Michèle ANDRÉ
	Philippe LABRO	Nicolas CARMi	Louis-Tayan CARPAYE	Yann DE PRINCE	Marcel BOLON
	Gilles MANDRET	Yann DE PRINCE	Patrick CORRÉ	Philippe DOKI-THONON	Robert BOULANGER
	Jean-Raymond MONDON	Catherine FRÉCAUT	Amaury DE LAVIGNE	Thierry FAYET	Jean-François FROMENS
	Théophile NARAYANIN	Jean-François FROMENS	Jean-François FROMENS	Judex GOPAL	Philippe DOKI-THONON
	Pierre PAUSÉ	Yves GIGAN	Marie LAFITTE	Paul JUNOT	Patrick GEIGLÉ
	Maryvonne QUENTEL	Jérôme ISAUTIER	Arnold LOUIS	Yannick LAURI	Jean-Pierre LALLEMAND
	Jean-Pierre RIVIÈRE	Paul JUNOT	Thierry MOULAN	Céline LUCILLY	Georges-Marie LÉPINAY
		Jean-Marie LE BOURVELLEC	Michel OBERLÉ	Frédéric MIRANVILLE	Thierry MOULAN
		Céline LUCILLY	Pierrick OLLIVIER	Stéphane NICAISE	Michel OBERLÉ
		Gilles MANDRET	Pierre PAUSÉ	Christian PICARD	Christian PICARD
		Bruno MILLOT	Christian PICARD	Maryvonne QUENTEL	
		Jean-Yves MINATCHY	Alex SAVRIAMA		
		Christine NICOL			
		Ibrahim PATEL			
		Corine RAMOUNE			
		Jean-Pierre RIVIÈRE			

Bureau du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional

Jean-Raymond MONDON Président

Vice-présidents (Ordre alphabétique)

**Michèle ANDRÉ
Maximin BANON**

Président de la Commission des Affaires sociales, Culturelles, Sportives, Solidarité et Égalité des chances

**Marcel BOLON
Nicolas CARMi
Yann DE PRINCE
Philippe DOKI-THONON
Ivan HOAREAU
Alain IGLICKI
Jérôme ISAUTIER
Paulette LACPATIA
Abdoullah LALA
Jean-Marie LE BOURVELLEC
Arnold LOUIS
Éric MARGUERITE**

Président de la Commission du Développement économique

Christine NICOL

Président de la Commission Aménagement, Développement durable, Énergie et Déplacements
Présidente de la Commission Éducation et Formation professionnelle

**Jean-Pierre RIVIÈRE
Joël SORRES**

Président de la Commission Affaires générales, Financières et des Relations internationales

Membres (Ordre alphabétique)

**Théodore HOARAU
Georges-Marie LÉPINAY
Jean-Yves MINATCHY
Dominique VIENNE**

Assemblée plénière du 25 juin 2012